

Analyse des performances de l'Algérie en vue d'une accession à l'OMC ; Approche quantitative à travers une notation des facteurs

تحليل أداء الجزائر بهدف الانضمام إلى منظمة التجارة العالمية ؛ منهج الكمي بطريقة تنقيط العوامل المؤثرة

GUECHAIRI Farah Naima ep. ALLAL¹. AMANI Ismail²

¹Doctorante, Université d'Oran 2 Mohamed ben Ahmed, farahguechairs@gmail.com

²Maitre de Conférences, Université d'Oran 2 Mohamed ben Ahmed, amani.ismail@univ-oran2.dz

تاريخ النشر: 2019/12/25

تاريخ القبول: 2019/12/12

تاريخ الاستلام: 2019/11/30

Résumé:

Cet article vise à analyser les performances de l'Algérie dans les facteurs influents sur le processus d'accession à l'OMC. Ainsi, un recours à une notation basée sur un protocole d'analyse suite à une analyse comparative avec des pays similaires est réalisé pour attribuer un score à chaque facteur par pays et domaine.

Les résultats concluent à un plus faible score pour l'Algérie que les autres pays considérés. L'écart est d'autant plus important dans les facteurs politiques et commerciaux. Ce dernier étant le plus important pour l'OMC, ce qui pourrait expliquer la lenteur du processus d'accession pour l'Algérie.

Mots-clés: Notation; OMC ; Accession ; Algérie ; analyse quantitative.

Jel Codes: C43, F02, F13, F14, O19

ملخص:

يهدف هذا المقال إلى تحليل أداء الجزائر في العوامل المؤثرة في عملية الانضمام إلى منظمة التجارة العالمية. لمعالجة هذه الإشكالية، تم استخدام تنقيط مبني على بروتوكول تحليل بعد تحليل مقارن مع بلدان مشابهة لتحديد نقطة اجمالية للبلد وكذا لطل عامل حسب المجال.

تظهر النتائج نقطة منخفضة للجزائر مقارنة بالدول الأخرى التي تم دراستها. تعتبر الفجوة مهمة في العوامل السياسية وتكون أطبر في العوامل التجارية. نظرا لأهمية هذه الأخيرة بالنسبة لمنظمة التجارة العالمية، فيمكن لهذا الأمر أن يفسر بطء عملية الانضمام بالنسبة للجزائر.

الكلمات المفتاحية: تنقيط ، منظمة التجارة العالمية ، الانضمام ، الجزائر ، تحليل الكمي

تصنيفات JEL : C43, F02, F13, F14, O19

1. Introduction :

L'Algérie a entamé son processus d'accession à l'OMC depuis sa transition en 1995. Cependant, plusieurs années après l'Algérie poursuit toujours ses négociations en vue de son accession. Durant la même période, deux autres pays similaires, exportateurs de pétrole, Arabie Saoudite et Russie, ont déposé leurs candidatures et obtenu leurs accessions successivement en 2005 et 2012.

De ce fait, se pose une question importante ; Quelle sont les performances de l'Algérie en termes d'accession à l'OMC ?

Pour répondre à cette problématique nous étudions dans cet article, d'abord l'évolution de plusieurs indicateurs, basés sur la revue de littérature des études sur la question, pour l'Algérie. Ensuite, une notation est établie pour ces indicateurs, suivant un protocole d'analyse. La note attribué à chaque indicateur est fonction de l'écart par rapport aux performances des autres pays. Pour ce faire, plusieurs ajustements sont nécessaires pour déterminer la note en fonction de l'effet attendu sur le processus.

Par ailleurs, la détermination de l'alignement politique a été réalisé par le recours une analyse en composante principale à partir des positions prises au conseil de l'ONU.

Les résultats permettent non seulement de quantifier le potentiel d'accession de l'Algérie à l'OMC à travers l'attribution d'un score global et par facteur mais aussi de détecter ses points forts et faibles par rapport aux autres pays et de connaître l'écart qui la sépare de ces deux derniers en vue d'une éventuelle accession à l'OMC.

2. Revue de littérature :

A travers la littérature théorique et empirique plusieurs essais d'évaluation des facteurs ayant permis une accession à l'OMC pour les pays déjà membres ou du potentiel d'accession pour des pays en cours du processus ont été réalisés. Ces études se focalisent sur un certain nombre de facteurs.

D'abord, en étudiant les processus d'accession et les négociations de 32 pays en transition déjà membre de l'OMC à priori ainsi que les répercussions à postériori, notamment sur les politiques économiques et structurelles, (Drabek, Z. & Baccheta, M., 2004) concluent à un ensemble de facteurs favorisant cette accession. Ces derniers sont d'ordre économique : performances macroéconomiques, finances publiques, d'ordre institutionnel ; réformes structurelles, ouvertures des marchés, gouvernance, et finalement d'ordre commercial couvrant notamment les échanges commerciaux et plus spécialement avec les principaux partenaires régionaux.

D'ailleurs, concernant ces derniers, (MEVEL, 2016) juge que l'amplification de ces échanges pourrait retarder ce processus. Ainsi, la signature de l'accord de création de la zone de libre-échange africaine, pourrait constituer un indicateur sur la volonté de l'Algérie de se tourner vers des méga-accords régionaux et internationaux, plus simples et plus bénéfiques, au détriment d'une accession à l'OMC compliquée et moins équitable.

(Cattaneo, O, Primo Braga, C, 2009), explore le processus complexe, long et unique d'accession à l'Organisation mondiale du commerce, à travers les dimensions économiques, juridiques et politiques imbriquées. Se référant à des études de cas par pays et à des questions sectorielles. Il décrit les avantages d'une telle accession pour un nouveau pays comme pour les pays déjà membres, il décrit les principales étapes du processus d'accession et la mise en œuvre des accords d'accession à l'OMC. Aussi, il explique les facteurs influençant l'accession comme les engagements entrepris lors des négociations, l'accord d'admission à l'OMC par les membres et la procrastination des négociations.

Par ailleurs, en comparant les processus à l'ère du GATT avec ceux de l'ère OMC, (Kent, J, 2009), conclue à ce que cette dernière suit une approche plus longue dans la durée et détaillée mais aussi, que les membres de l'OMC ont une position dominante lors des négociations d'accession. Ainsi, l'auteur, démontre que la durée des négociations se rallonge au fur et à mesure que le nombre des membres de l'OMC augmente. Ceci suggère un processus d'apprentissage par les membres de l'OMC pour négocier des concessions plus exigeantes de la part des candidats. En ce qui concerne les conditions d'accession, le nombre d'engagements en matière de règles a augmenté et le niveau des droits consolidés a diminué, parallèlement au nombre d'accessions achevées.

3. Méthode et Protocole d'analyse :

Afin de réaliser la notation on s'est appuyé sur un protocole d'analyse constitué à partir de la revue de littérature, notamment empirique, et regroupé sous forme de questionnaire formé de 20 questions correspondant aux 20 facteurs de notre notation.

1. Quel est le degré de facilité de faire des affaires ?
- Score entre 0 et 100%
2. Quel est le degré de consécration du droit de propriété ?
- Score entre 0 et 100%
3. Quel est le degré de liberté du commerce extérieur ?
- Score entre 0 et 100%
4. Quel est le degré de contrôle de corruption ?
- Score entre 0 et 100%
5. Quel est le degré d'efficacité du gouvernement ?

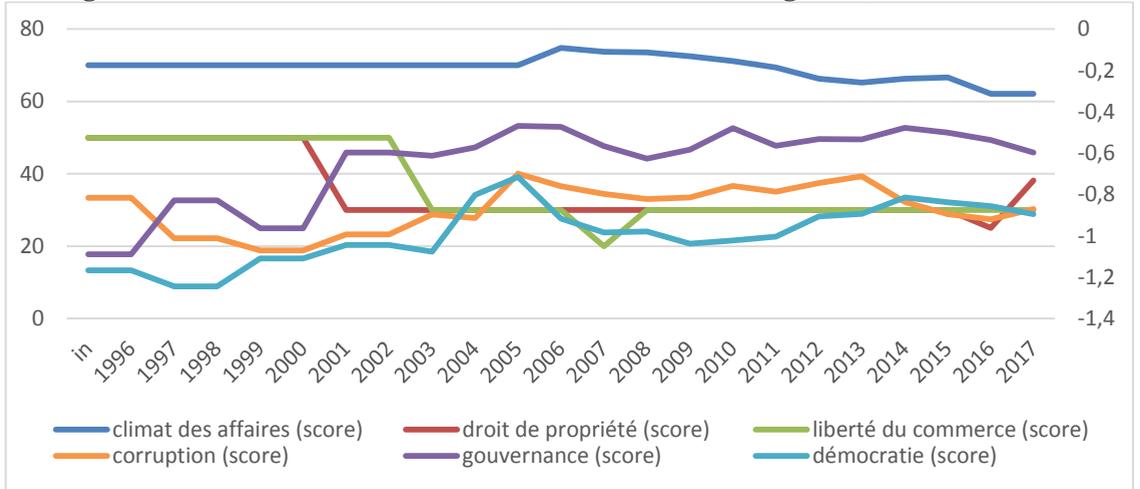
Analyse des performances de l'Algérie en vue d'une accession à l'OMC ;
Approche quantitative à travers une notation des facteurs

- Entre -2,5 et 2,5
 - 6. Quel est le degré de démocratie ?
 - Echelle allant de 0 à 10
 - * Démocratie (entre 8 et 10) * Démocratie imparfaite (entre 6 et 8)
 - * Régime hybride (entre 4 et 6) * Régime autoritaire inférieur à 4
 - 7. Quel est le poids d'imposition ?
 - En pourcentage % du PIB
 - 8. Quelle est le poids des dépenses budgétaires dans l'économie ?
 - En pourcentage % du PIB
 - 9. Quel est le prix de l'essence à la pompe ?
 - En dollars courants
 - 10. Quelle est la valeur des Investissements Direct Etrangers ?
 - En milliers de dollars courants
 - 11. Quel est le flux des exportations de biens et de services ?
 - En pourcentage du PIB
 - 12. Quel est le flux des exportations hors hydrocarbures ?
 - En pourcentage du total des exportations
 - 13. Quel est la valeur des exportations vers les principaux marchés de l'OMC ?
 - En pourcentage du total des exportations
 - 14. Quel est le flux des importations de biens et de services ?
 - En pourcentage du PIB
 - 15. Quels sont les tarifs moyens ?
 - En pourcentage
 - 16. Quels sont les tarifs moyens NPF ?
 - En pourcentage ?
 - 17. Quel est le degré de la stabilité politique ?
 - Entre -2,5 et 2,5
 - 18. Le pays est-il aligné politiquement avec les pays influant de l'OMC ?
 - * Oui * Non
 - 19. Le pays a-t-il ratifié des méga-accords ?
 - * Oui * Non
- Si oui, quels sont ces accords.....
20. Quel est la durée des négociations ?
 - En années depuis le dépôt de la première demande d'accession

3.1. Evolutions des principaux indicateurs d'accession à l'OMC pour l'Algérie :

Avant de commencer l'analyse quantitative, une étude de l'évolution des différents facteurs pour l'économie algérienne permet de déceler les principales tendances et leurs causes.

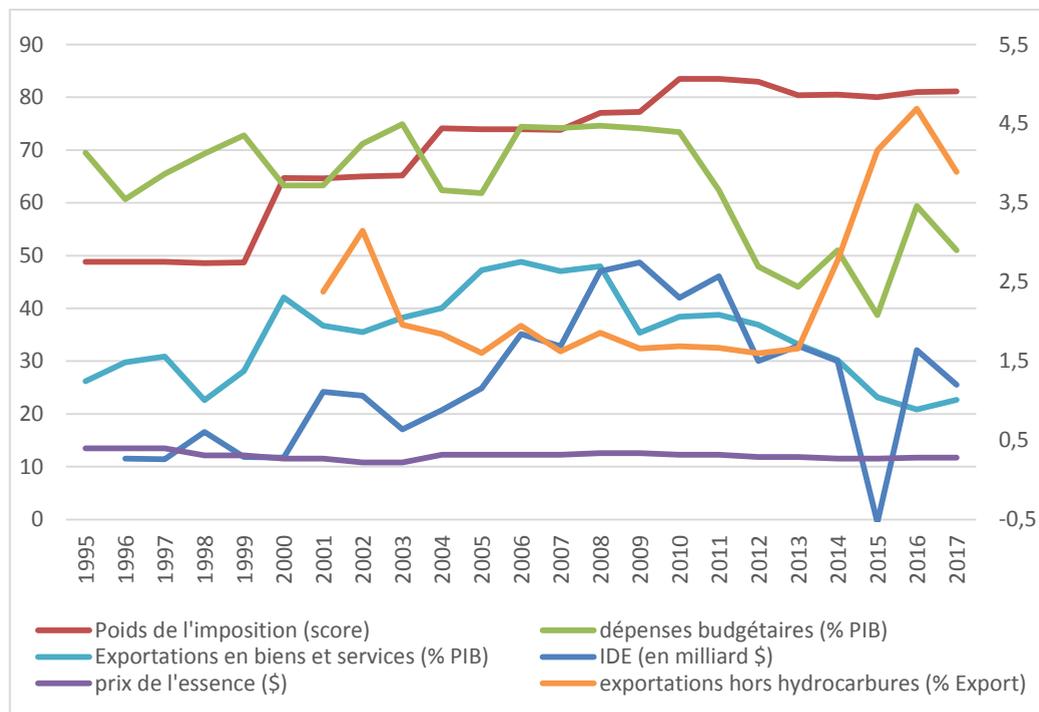
Figure 1 : Evolution des facteurs institutionnels en Algérie (1995-2017)



Source : The Heritage Foundation, Doing Business, perspective monde, université sherbrook.

L'Algérie a enregistré une grande amélioration en terme de gouvernance atteignant (-0,47) en 2014, en terme de lutte contre la corruption avec un score de 40 et en terme de démocratie malgré une baisse lors des trois dernières années de l'étude. Par ailleurs, la liberté du commerce extérieure et la consécration des droits de propriété ont fortement chuté au début des années 2000 avec un score de 30 et se sont maintenu au même niveau par la suite. Le climat des affaires démontre une amélioration en 2005 avec un score de 70, mais il suit une tendance décroissante depuis atteignant (62,1) en 2017.

Figure 2 : Evolutions des facteurs économiques en Algérie (1995-2017)



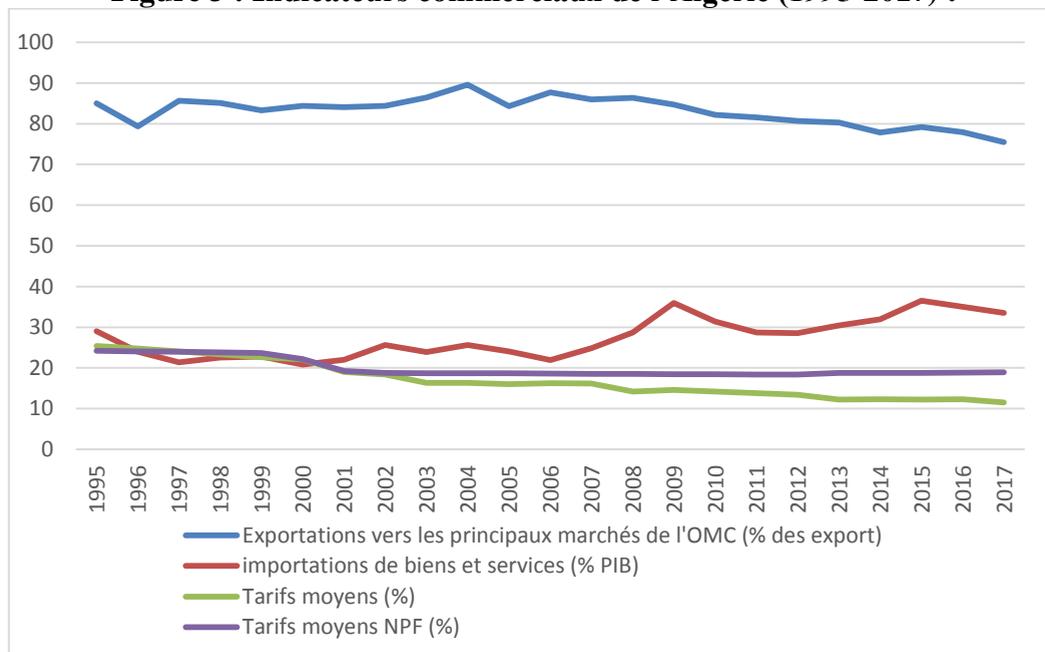
Source : The Heritage Foundation et Doing Business (Banque Mondiale).

Les exportations totales et les IDE ont connu deux tendances ; croissante jusqu'à la moitié des années 2000 atteignant respectivement 48% du PIB et 2,7 milliard de dollars. S'ensuit une tendance décroissante atteignant 20% du PIB pour les exportations et pour l'unique année de l'étude un chiffre négatif traduisant une sortie nette d'IDE de 580 million USD en 2015. Ceci résultait d'une opération particulière, le rachat de la majorité du capital de l'opérateur télécom Djezzy par l'État algérien (Algérie Focus, 2017). Ces flux d'IDE se sont nettement améliorés l'année suivante en raison de l'amélioration des politiques d'investissement (CACI, 2016) atteignant 1,6 milliard de dollars.

Les exportations hors hydrocarbures ont fortement baissé en 2003 à (1,9%) et se sont maintenues autour de cette valeur jusqu'à 2013 suivit d'une tendance croissante depuis, du fait de la forte chute des cours des hydrocarbures. Parallèlement, cette dernière, s'est répercuté sur la politique budgétaire se traduisant par une chute des dépenses publiques et donc du poids de l'Etat dans l'économie mais aussi par une augmentation du poids de l'imposition passant de

48,7 en 1999 à un score de 80 en 2017. Dans une tentative de compenser la perte en terme de recettes. Aussi, bien que le prix de l'essence a baissé de 0,4 en 1995 à 0,22 en 2002 suite à la fin des mesures d'austérité imposés par le plan d'ajustement structurel, ce dernier recommence à augmenter par la suite pour se stabiliser autour de 0,30 dollars depuis.

Figure 3 : Indicateurs commerciaux de l'Algérie (1995-2017) :



Source : banque mondiale (WDI), The Heritage Foundation.

Les importations de biens et services suivent une tendance croissante depuis 1997 où il s'établissait à 21% du PIB, atteignant 33,5% en 2017 traduisant une dépendance croissante envers les marchés internationaux. Par ailleurs, les exportations vers les principaux marchés de l'OMC ont été globalement stable autour de 87% des exportations totales jusqu'en 2006. Suite à l'éclatement de la crise financière et ses répercussions économiques notamment en terme de production résultant en une baisse de leurs importations et donc une baisse des exportations de l'Algérie vers ces pays.

Finalement, bien que l'Algérie possède des scores négatifs en terme de stabilité politique sur toute la période de l'étude. Cette dernière enregistre une amélioration d'année en année passant de (-1,7) en 2003 à (-0,9) en 2017.

4. Quantification du potentiel d'accession de l'Algérie à l'OMC :

En appliquant le même protocole d'analyse au deux autres pays exportateurs d'hydrocarbures ayant accédé après instauration de l'OMC en 1995 à savoir la Russie et l'Arabie Saoudite. Il ressort d'une étude comparative entre les 3 pays que l'Algérie enregistre de meilleures performances dans un petit nombre de facteurs ; taux d'imposition faible relativement aux deux autres pays. Alors qu'elle est moins performante dans la majeure partie des domaines ; contrôle de corruption avec un score de 30 sur 100, taux faible des exportations hors hydrocarbures atteignant (3,89%) des exportations totales en 2017, les exportations vers les principaux pays de l'OMC « Etats-Unis, UE » ayant le plus de poids dans les négociations, atteignent 80% des exportations totales). Stabilité politique faible atteignant (-0,96) en 2017, alignement politique avec les membres de l'OMC.

Afin de mieux évaluer la situation algérienne, une notation a été attribuée à chaque facteur pour chacun des pays étudiés pour déterminer le potentiel d'accession de l'Algérie à l'OMC suivant une méthode quantitative. Cette dernière est basée sur les études théoriques et empiriques étudiées et notamment concernant l'effet attendu sur le processus d'accession tel qu'étudié par (Drabek, Z ; Bacchetta, M, 2004), (Kent, J, 2009) et l'étude de (Abbas, M, 2009).

4.1.Méthode :

La notation concernant chaque facteur a été faite sur une échelle de 0 à 10 sur la base d'une moyenne pondérée des données des 5 dernières années précédant l'accession du pays requérant, précédant la date de l'étude pour l'Algérie.

Pour effectuer la notation et mettre toutes les valeurs à l'échelle utilisée certains ajustements ont été nécessaires :

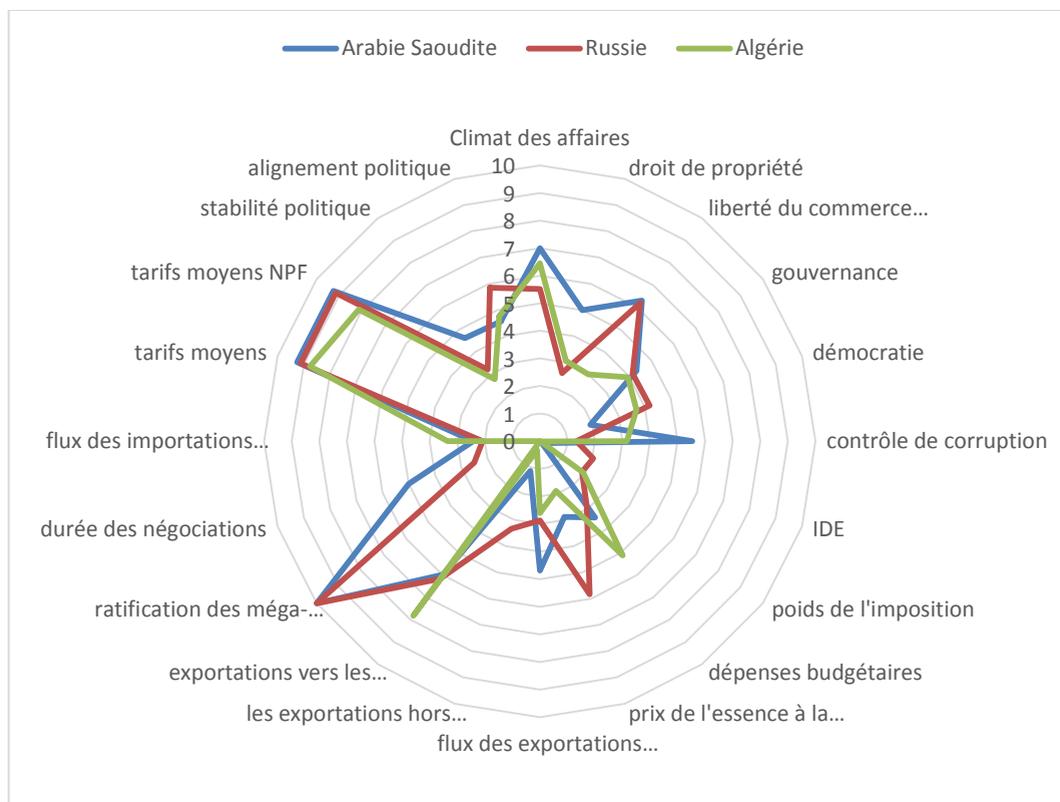
- Pour, les facteurs dont la valeur est déjà estimée sur la base d'un score entre 0 et 10, comme le degré de démocratie, la pondération des dernières années est suffisante.
- Les facteurs dont la valeur est calculée en pourcentage ou un score sur 100, tel que le degré de facilité de faire des affaires et le degré de consécration du droit de propriété, ont été divisé par 10 avant d'effectuer une pondération sur les 5 dernières années précédant l'accession.
- Les facteurs ayant comme unité de mesure un pourcentage ou un score sur 100 et ayant une influence négative sur le processus d'accession ou sur l'économie en générale, tel que le poids des dépenses budgétaires dans l'économie et les tarifs moyens et NPF, ont dû être inversées pour se conformer à l'échelle choisie. Pour cela, on a utilisé une formule du genre $(100-x)$ où x est la valeur initiale. Cette dernière est ensuite divisée par 10 et pondérée sur les 5 dernières années précédant son accession.

- Les facteurs ayant des valeurs et unité de mesure distinctes, en monnaie locale ou en dollars par exemple, sont calculés de manière à ce que la plus grande valeur représente 100%, le reste des valeurs étant estimée en pourcentage par rapport à cette dernière avant d'être divisées par 10. On prend ensuite une pondération des 5 dernières années.
- Les facteurs ayant une notation entre (-2,5 et 2,5), tel que le degré de contrôle de corruption et le degré d'efficacité du gouvernement, ont été transformés en suivant la formule suivante $[(x*2) +5]$ où x est la notation initiale, afin que la valeur soit entre 0 et 10.
- Pour le facteur de l'alignement politique, l'analyse factorielle utilisée pour évaluer ce dernier a résulté en 3 groupes dont un groupe incluant les principaux pays influant l'accession à l'OMC que sont les Etats-Unis et l'UE. Pour la notation, on a considéré la corrélation de chaque pays de l'étude avec le premier groupe qui a été multipliée par 5 et à laquelle on ajoute un 5 pour obtenir une note entre 0 et 10.
- Concernant la durée des négociations pour l'accession, ce facteur a été calculé à partir du rapport entre la durée des négociations du pays considéré et le nombre d'années entre le début de l'OMC (1995) et la date de l'étude (2017). Arabie Saoudite (12 ans), Russie (18ans) et l'Algérie (24 ans). La notation est entre 0 et 10 en sachant que 24 ans représentent la notation minimale qui est de 1 et que 1 ans c'est-à-dire l'accession immédiate représente la note de 10.
- Finalement le facteur des méga-accords est calculé de telle sorte que la note maximale 10 est attribué aux pays qui n'ont pas de méga-accords avec les principaux pays OMC (USA-UE) et une note de zéro (0) est attribué aux pays qui ont des accords avec eux.

5. Analyse des résultats :

A partir de la notation établie et pour une meilleure lisibilité, les résultats obtenus ont été résumés dans un diagramme en radar permettant une meilleure comparaison des performances des trois pays considérés et ainsi détecter les domaines où l'Algérie possède de bonnes potentialités. Ce dernier démontre que l'Algérie démontre des faiblesses dans plusieurs domaines où elle présente des notes inférieures aux autres pays considérés et notamment dans les facteurs ayant un impact considérable sur l'accession à l'OMC, tel que les tarifs moyens appliqués (8,1/10 pour l'Algérie contre 9,1/10 et 9,2/10 respectivement pour la Russie et l'Arabie Saoudite) et les prix de l'essence (1,89/10 pour l'Algérie contre 5,83/10 pour la Russie et 2,87/10 pour l'Arabie Saoudite) mais aussi en termes de stabilité politique (2,78/10 pour l'Algérie contre 3,21/10 et 4,62/10 respectivement pour la Russie et l'Arabie Saoudite).

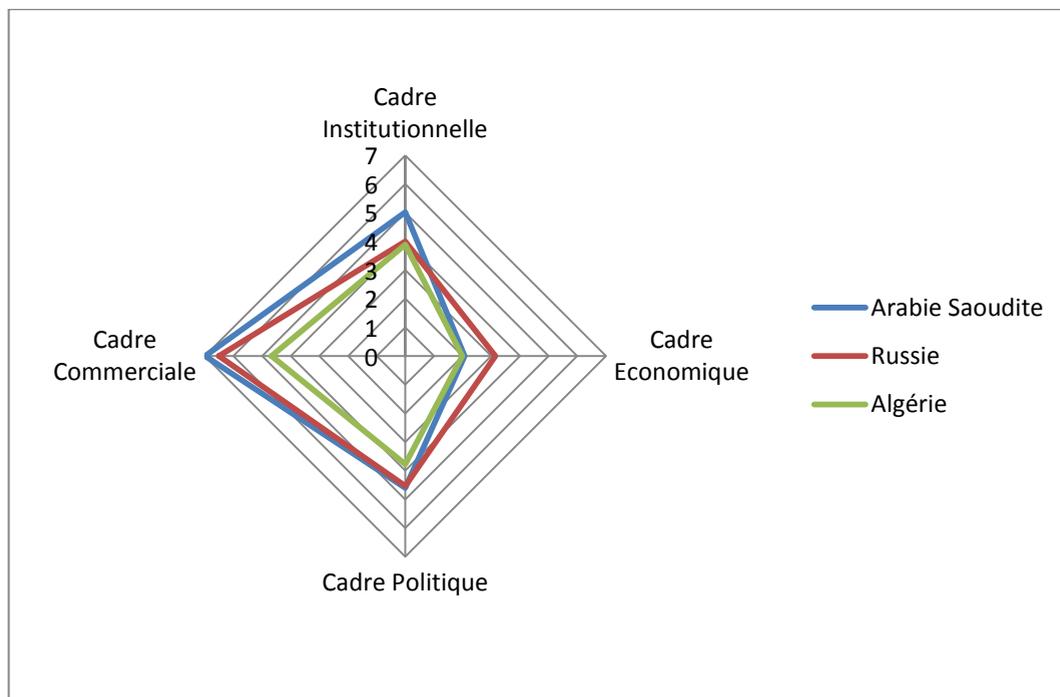
Figure 4 : Comparaison des facteurs d'accès à l'OMC (Radar)



Source : réalisé par l'auteur.

Le graphique ainsi présenté ne permet pas forcément une vision globale du potentiel d'accèsion de l'Algérie. Ainsi, nous avons regroupé les différents facteurs dans quatre catégories ; cadre institutionnelle, cadre politique, cadre économique et cadre commercial. Et ce en pondération les indicateurs de chaque catégorie.

Figure 5 : Comparaison par domaine des facteurs d'accès à l'OMC



Source : réalisé par l'auteur.

Le graphique précédent nous permet de mettre en lumière clairement, le faible potentiel d'accession de l'Algérie, suivant les critères considérés, comparativement aux deux autres pays (score total de 70,83/200 pour l'Algérie contre 90,92/200 pour la Russie et 93,57/200 pour l'Arabie Saoudite). L'Algérie ayant des notes inférieures dans tous les domaines. Même si elle se rapproche de l'Arabie Saoudite dans le cadre économique (Algérie : 1,98/10, Arabie Saoudite : 2,06/10) et de la Russie dans le cadre institutionnel (Algérie : 3,88/10, Russie : 3,99/10), ces deux derniers présentent des avantages beaucoup plus importants dans le reste des domaines, et plus spécialement dans le cadre commercial (4,67/10 pour l'Algérie contre 6,50/10 et 6,98/10 pour la Russie et l'Arabie Saoudite respectivement) qui constitue le domaine le plus important pour l'OMC.

Par ailleurs la notation réalisée a permis de déceler les forces et faiblesses de l'Algérie dans son processus d'accession à l'OMC qu'on peut mieux schématiser

à travers une analyse SWOT en intégrant les opportunités et les menaces autour des facteurs influant le processus d'accension de l'Algérie à l'OMC.

6. Analyse SWOT :

En nous basant sur l'étude analytique et comparative les forces, faiblesses, opportunités et menaces autour des facteurs influant sur le processus d'accension de l'Algérie à l'OMC. Ces facteurs sont repris dans l'analyse SWOT suivante :

Tableau 1 : Analyse SWOT des facteurs influant le processus d'accension de l'Algérie à l'OMC

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Faible poids de l'imposition 	<ul style="list-style-type: none"> - Prix de l'essence - Tarifs moyens NPF élevés - Forte dépendance des hydrocarbures - Faible degré de gouvernance - Système judiciaire - Forte corruption - Faible performance en termes de facilité de faire des affaires - Liberté des échanges - Un nombre important de pays membres - Echanges commerciaux avec les principaux pays OMC
Menaces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> - Méga-accords - Durée des négociations - Instabilité politique 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse des prix du pétrole - Méga-accords

Source : réalisé par l'auteur.

a. **En termes de forces**, l'Algérie dispose d'un très faible taux d'imposition sur ses activités internes ; le faible taux d'imposition favorise les investissements et les échanges commerciaux et pourrait constituer un atout dans le processus d'accession de l'Algérie à l'OMC.

b. **En termes de faiblesses :**

L'Algérie possède un très grand nombre de faiblesses ;

➤ **D'ordre institutionnel et politique**

- Facilité de faire des affaires, l'Algérie classé à la 157^{ème} place en 2018 et un délai de procédure atteignant les 327 heures. (Doing Business, 2020),

- Restriction des échanges et notamment ces dernières ou un nombre important de restrictions ont été imposés sur les importations de certains produits (véhicules neufs, médicaments, etc.). (Décret exécutif N°18-02 du 07-01-2018).

- La faiblesse de la gouvernance s'expliquant par la faiblesse de son système politique et un faible score en termes d'état de droit, se situant à 19% en 2017. (Banque Mondiale)

- Les performances en termes de contrôle de corruption sont faibles avec un score de 30 ; un taux élevé de corruption entraîne des processus de négociations plus lents. Par ailleurs, la corruption coûte cher et nuit au bon fonctionnement des marchés; les taxes, barrière à l'entrée, perte de revenus de l'Etat et l'incapacité de fournir des institutions aptes à soutenir des marchés (DRABEK. Z., BACCHETTA. M, 2004).

- La faiblesse du système politique atteignant un score de (-0,96) qui se traduit par un système autoritaire réduisant le potentiel d'accession de l'Algérie.

- L'alignement politique avec les grands pays de l'OMC (Etats-Unis, UE, etc.) joue un rôle important dans le processus d'accession. Selon (DAVIS.C-L et WILF. M, 2011), la similitude de vote à l'ONU, les Etats-Unis et un grand nombre de pays membres de l'OMC est synonyme de négociations plus courtes et plus rapides. Cet alignement accélère l'accession et la durée dans le temps. De ce fait, le non-alignement de l'Algérie avec ces membres influant représente une faiblesse et un frein quant à son accession.

➤ **D'ordre économique**

- Dépendance aux hydrocarbures avec un faible taux de diversification ; En effet, les exportations hors hydrocarbures de l'Algérie sont très faibles ne dépassant pas les 5% des exportations totales en 2016 (Coville T, 2010). Ces exportations sont constituées principalement par les produits chimiques, dérivés des hydrocarbures, en plus des engrais et des sucreries. (ITC Market, 2017).

- En termes de commerce international l'Algérie applique un taux élevé des tarifs moyens et NPF ce qui peut induire des négociations plus longues.

- Par ailleurs, en 2016, le prix de l'essence en Algérie (0,28) est largement inférieur au prix international (1,24) représentant un frein important dans le processus d'accession.

- De même, les exportations de l'Algérie vers des principaux marchés de l'OMC « Etats-Unis et l'Union Européenne » sont élevées, avec plus de 80% des exportations totales, poussées principalement par ses relations privilégiées avec l'Europe et particulièrement l'accord d'association avec l'union européenne en 2005.

Si l'on suit l'idée avancée par (KENT J., 2009), cette forte part des exportations vers ces pays entraîne des négociations plus longues avec le pays requérant. Ce qui freinerait le processus d'accession de l'Algérie à l'OMC, en raison de la peur des principaux marchés de l'OMC de perdre leur part en cas d'une plus grande ouverture de l'économie algérienne.

- En ce qui concerne les importations de l'Algérie, elles ont eu une tendance haussière jusqu'en 2009 ou elles atteignent 36% s'ensuit une réduction, due principalement à la baisse des rentrées des devises suite à la baisse des cours des hydrocarbures. Par ailleurs on notera une part des importations largement supérieure pour l'Algérie que pour les deux autres pays de notre étude pendant les années précédant leur accession, ceci peut constituer un avantage dans l'accession à l'OMC du fait d'une plus grande opportunité pour les pays membres de cette organisation d'augmenter leurs bénéfices de ces importations.

Cependant, cette situation peut rejoindre les conclusions sur les exportations vers les principaux marchés, la part des importations étant déjà très forte, et plus particulièrement de l'Union Européenne, ces pays ont peu de raisons de faciliter l'adhésion de l'Algérie à l'OMC.

➤ **Relatives au processus et aux négociations d'accession :**

- En terme de procrastination du gouvernement algérien dans les négociations et le nombre important des pays déjà membres cela implique des négociations complexes et plus longue dues aux engagements entrepris envers les membres de l'OMC.

- Cela tient à la multiplication potentielle des négociations bilatérales entreprises par les nouveaux membres, accédant au cours des négociations, avec le pays requérant. D'un autre côté, le nombre des membres des groupes de travail peut augmenter à chaque demande d'accession par intérêt avec le pays requérant. De plus l'expérience que le groupe de travail a accumulé au cours des différentes accessions rend les négociations plus difficiles avec les pays requérant (KENT J., 2009).

- Ceci explique en partie le cas de l'Algérie. 30 ans après sa demande d'accession, elle n'a toujours pas pu accéder à cette organisation. L'OMC compte

à ce jour 164 membres ce qui implique des négociations plus rudes et plus longues avec le groupe de travail, et par conséquent un nombre d'engagements plus important.

c. **En termes de menaces,**

- la prolongation de la durée des négociations entraîne une augmentation du nombre des membres de l'OMC durcissant les négociations. L'instabilité politique pouvant aggraver certains facteurs (gouvernance, corruption...) ou favoriser des mesures pour gagner la paix sociale. Les méga-accords déjà établis peuvent influencer négativement sur le processus d'accession.
- La signature des méga-accords augmente aussi la procrastination des négociateurs algériens, l'accession à l'OMC devenant moins prioritaires. L'Algérie, en terme de méga-accords, a signé un accord d'association avec l'UE en 2005, elle est aussi membre du *Greater Arab Free Trade Area* (GAFTA) entré en vigueur en 2008. A noter que dernièrement en Mars 2018, l'Algérie a signé l'accord de création de la Zone de Libre Echange Continentale (ZLEC) Africaine, mais n'a pas encore ratifié l'accord final.

Selon (DRABEK et BACCHETTA, 2004), les accords commerciaux régionaux ratifiés par un pays requérant ont un impact négatif sur ses négociations pour l'accession à l'OMC. Ceci s'explique par le fait que ses partenaires commerciaux privilégiés retardent le processus d'accession par peur de perdre leurs avantages avec ce pays lors d'une ouverture plus importante, allant même jusqu'à faire partie de son groupe de travail pour avoir un droit de regard sur les négociations quant à son accession à l'OMC.

De plus, la participation des PVD dans les initiatives méga-régionales en dehors de celles de l'OMC peuvent réduire leur degré d'influence dans les négociations commerciales en raison de la baisse de leur poids résultant d'une déviation vers ces méga-accords ce qui entrainera des négociations plus ardue (BOHNENBERGER F., 2016).

L'importance accordée à ces méga-accords est née avec l'absence de progrès dans les négociations commerciales multilatérales ce qui fait un certain nombre de pays se sont tournés vers les marchés régionaux afin d'accroître leurs échanges commerciaux. De ce fait, selon (MEVEL, 2016), la signature de l'accord de création de la zone de libre-échange africaine, pourrait constituer un indicateur sur la volonté de l'Algérie de se tourner vers des méga-accords régionaux et internationaux, plus simples et plus bénéfiques, au détriment d'une accession compliquée et moins équitable.

d. **En termes d'opportunités :**

La baisse des cours des hydrocarbures qui, malgré ses effets négatifs, peut améliorer certains facteurs important dans le processus d'accession ;

diversification de l'économie et baisse de la corruption notamment. Aussi la ratification potentielle de méga-accords (Zone de libre-échange africaine) peut constituer une alternative et un moyen de pression dans les négociations.

7. Conclusion :

L'étude des facteurs influençant le potentiel d'accession d'un pays à l'OMC permet de déterminer plusieurs indicateurs d'ordre économique, institutionnel, politique, commercial ou se rapportant aux règles et disciplines de l'OMC.

Pour l'évaluation de ces derniers, une étude de l'évolution de ces indicateurs pour l'Algérie depuis l'instauration de l'OMC et le dépôt de sa demande de candidature démontre une évolution positive pour certains d'entre eux et négative pour la majeure part des facteurs.

Ainsi, pour une quantification et une plus grande précision de l'analyse par un recours à un système de notation a été nécessaire. Pour ce faire une étude comparative a été réalisée avec deux autres pays exportateurs de pétrole ayant candidaté et accédé à l'OMC après 1995.

En ce sens, la notation a été élaborée suivant un protocole d'analyse et harmonisée pour tous les facteurs ce qui a permis de situer l'Algérie par rapport aux deux autres pays mais aussi de quantifier l'écart qui les sépare dans les différents facteurs. Il ressort que les domaines où l'Algérie accuse les plus grandes faiblesses sont l'attractivité des IDE, les flux des exportations vers les principaux marchés OMC, les exportations hors hydrocarbure (diversification) et les tarifs moyens NPF et la ratification des méga-accords.

Aussi, pour une plus grande compréhension les facteurs notés ont été regroupés suivant quatre domaines dont l'analyse a fait ressortir que l'Algérie accuse des faiblesses importantes dans tous les domaines et plus fortement encore dans les domaines politiques et institutionnels. Ainsi l'Algérie obtient un score total de 70,83/200 dans les facteurs influents sur l'accession à l'OMC contre un score de 90,92/200 pour la Russie et de 93,57/200 pour l'Arabie Saoudite. Ce résultat confirme un manque à rattraper de l'Algérie en cas de réelle volonté d'accession à l'OMC.

En ce sens, l'analyse SWOT de la situation de l'Algérie par rapport au processus d'accession à l'OMC indique qu'elle possède un nombre restreint de forces ; le faible poids de l'imposition notamment et une multitude de faiblesses qui freinent son accession ; un faible degré de facilité de faire des affaires, restriction des échanges, corruption, un système politique autoritaire et un manque de diversification de l'économie algérienne. Ces faiblesses risquent de s'aggraver du fait de l'existence d'une prolongation de la durée des négociations due à

l'augmentation du nombre des membres de l'OMC et l'instabilité politique. Cependant, l'Algérie peut tirer profit des opportunités qui s'offrent à elle notamment ; la baisse des cours des hydrocarbures et la ratification des méga-accords qui peuvent favoriser une baisse de la corruption, une meilleure gouvernance et une réduction de la dépendance envers les hydrocarbures et une augmentation du prix de l'essence à la pompe mais aussi une réduction des tarifs appliqués.

Bibliographie :

- BOHNENBERGER. F., Accords méga-régionaux et gouvernance commerciale mondiale : garantir l'ouverture et l'inclusivité dans un système de plus en plus complexe. *Regional Trade Agreements (RTAS)*. Passerelles. Volume 17. N°1, 2016.
- COVILLE. T., L'économie algérienne, toujours malade de sa dépendance aux hydrocarbures ?, Centre d'étude et de recherches sur le Proche-Orient. *Les cahiers de l'Orient*, N°100, P. 44, 2010.
- DAVIS. C-L., WILF. M., *Joining the club: Accession to the GATT/WTO*, Prepared for presentation to the International Relations Colloquium Princeton University, 2011.
- DRABEK. Z., BACCHETTA. M., *Tracing the effects of WTO Accession on Policy-making in Sovereign States: Preliminary Lessons from the Recent Experience of Transition Countries*, World Trade Organization and World Bank, 2004.
- Journal officiel, Décret exécutif N°18-02 du 07 janvier 2018 portant désignation des marchandises soumises au régime de restriction à l'importation 2018.
- La Banque Mondiale, *Doing Business 2020: comparing business regulation in 190 economies*, World Bank Group, 2019.
- MEVEL, S., Les accords commerciaux méga-accords : menace ou opportunité pour l'avenir du commerce africain ?, *Regional Trade Agreements (RTAS)*, Passerelles, Volume 17, N°3, 2016.
- HADDOUCHE Hassen (2017), *Décryptage / Les investisseurs étrangers continuent de bouder l'Algérie*, www.algerie-focus.dz, (consulté le 20/09/2019).
- ANDI (2016), *Mesures portant sur les IDE conformément aux dispositions du nouveau code du 03 août 2016 relative à la promotion de l'investissement*, www.caci.dz, (consulté le 15/09/2019).